

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le quatorze novembre les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion extraordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
	1	Plaques rues	Choix fournisseur N° et plaques des rues	
	2	Bas Montravel	Nomination de 4 délégués fusion du Bas	
	3	Espace cinéraire	Règlement espace cinéraire	
	4	Stade	Travaux au stade	
	5	Subvention association	Subvention association LA LEMUR TEAM	

L'an deux mille treize, le quatorze novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 07 Novembre 2013.

Etaient présents : Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Josiane MANZANAS, Marie-José GUERIN, Jean-Luc FAVRETTO, Claude ROUCHEYROLLE, Annick KOURLATE

Absents excusés : M. POURTAL Franck, Mme AUDET Marie-France, Michel CARPENTIER, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Marie-Pierre POUGET, Hélène GUISET, Alain BATAAC , Jacques BERTHET

Absent non excusé : néant

Procurations : M. POURTAL à M. FAVRETTO
M. CARPENTIER à M. LACHAIZE
M. BATAAC à M. ROUCHEYROLLE
Mme POUCHIN N'GAPELE à M. BERTHET
Mme GUISET à M. LANSADE
Mme AUDET à Mme KOURLATE
Mme POUGET à Mme MANZANAS

Secrétaire de séance : M. LANSADE Jean-Thierry

Le Maire constate que le quorum n'est pas atteint

Aucune délibération n'est prise.

Le Conseil Municipal sera reconvoqué pour le jeudi 21 novembre 2013 à 18 h 30, et conformément à la loi (Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales) délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

La séance est levée à 20 H 45

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE		Hélène GUISET	absente
Jean-Luc FAVRETTO		Marie-France AUDET	absente
Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	absente
Annick KOURLATE		Florentine POUCHIN N'GAPELE	absente
Josiane MANZANAS		Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET	absent	Alain BATAAC	absent
Franck POURTAL	absent	Michel CARPENTIER	absent